MTPTC ANARSE HAITI

PHARES
Programme Haïtien d'Accès des communautés Rurales à l'Energie Solaire

Questions & Réponses du programme PHARES

Version du 4 Novembre 2020

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
#20	02/11/20	Une société basée et enregistrée aux États-Unis peut-elle postuler en tant que candidat principal avec une société enregistrée en Haïti en tant que candidat supplémentaire ? Compte tenu du fait que la firme américaine est en train d'enregistrer sa filiale en Haïti. *(Can a firm based and registered in the US apply as the lead applicant with a Haiti registered company as a co-applicant? Taking into account that the US firm is in process of registering its subsidiary in Haiti.)*	Une société basée et enregistrée aux Etats-Unis, ou ailleurs, peut soumettre une proposition succincte comme candidat principal avec une (des) société(s) enregistrée(s) en Haïti comme candidat supplémentaire. Il est recommandé d'indiquer dans la proposition succincte la structure organisationnelle prévue pour mettre en œuvre le projet et opérer le mini-réseau et aussi l'état d'avancement de tout processus de mise en place d'une filiale en Haïti.
# 19	24/10/20	Dans un souci de fournir l'électricité rapidement, serait il possible d'accélérer le processus d'évaluation succincte par l'Autorité de PHARES ? Y a-t-il des documents additionnels à fournir ?	Comme il a été mentionné dans le document d'Instructions de PHARES, les résultats de l'évaluation des Propositions Succinctes sont annoncés au moins un mois après leur réception et après l'approbation et non-objection de toutes les parties-prenantes du programme. Suite au processus d'évaluation, les résultats sont publiés et chaque candidat recevra une correspondance officielle sur le statut de leurs Propositions Succinctes et devra suivre les recommandations mentionnées par le Comité d'évaluation. Dans le cas où la proposition succincte d'un candidat est retenue pour la prochaine étape, il recevra aussi un dossier de Demande de Propositions Intégrales qui

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION ANARSE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

CELLULE ÉNERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
			comprendra les instructions à suivre pour soumettre une proposition intégrale.
#18	16/10/20	Est-il important d'avoir une expérience minimale de 10 ans? Sinon, quelle est l'expérience minimale requise en termes de présence dans le pays ? *(Is it important to have a minimum experience of 10 years? If not then what is the minimum experience required in terms of presence in the country?)*	Le critère d'évaluation de l'expérience des Candidats porte sur des expériences pendant les dix dernières années, c'est à dire sur des expériences qui ont eu lieu depuis 2011. Pour cette phase, il n'est pas demandé d'avoir une expérience de dix ans, mais de présenter des expériences qui ont eu lieu pendant les dix dernières années.
#17	16/10/20	Combien d'années d'activités doit avoir une entreprise en Haïti pour postuler ? *(How old should a firm be in Haiti, in order to apply for the application?)*	Il n'y a pas d'exigence spécifique sur les années d'historique d'une société pour cette phase, mais il est important de prendre note des critères d'évaluation des Propositions Succinctes, notamment concernant l'expérience des Candidats, comme indiqué dans le document d'Instructions de PHARES.
#16	16/10/20	Dans le cas où le candidat principal n'a pas de bilan en Haïti, peut-il présenter les antécédents du ou des partenaires qui travaillent déjà et qui ont des antécédents en Haïti ? *(In case if the primary applicant doesn't have a track record in Haiti, can they present the track record of the partner(s) who already are working & have a track record in Haiti?)*	Oui, comme indiqué dans le document d'Instructions du programme : « Il est à noter que des groupements, consortium et autres formes d'association sont acceptés et que les critères suivants appliquent à la totalité du groupement »

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ANARSE

CELLULE ÉNERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
#15	16/10/20	Une nouvelle entreprise enregistrée en Haïti peut-elle postuler ? *(Is a new firm registered in Haiti applicable for applying?)*	Oui, une nouvelle société est éligible au programme. Cependant, il est important de prendre note des critères d'évaluation des Propositions Succinctes, notamment concernant l'expérience des Candidats, comme indiqué dans le document d'Instructions de PHARES.
#14	21/09/20	Lors des derniers ateliers de l'ANARSE concernant l'appel d'offre pour les mini réseaux, certaines villes ont été citées comme ayant reçus des propositions mais que c'était toujours en négociation avec les développeurs. Est-ce que ces villes sont définitivement exclues pour les futurs appels d'offre ? Nous aimerions que la liste de ces villes soient publiquement partagées pour plus de transparence lors de ce nouvel appel d'offre (et aussi pour éviter que les développeurs n'investissent pas des ressources dans des communes qui ne sont plus éligibles.) Aussi durant l'atelier du 17 Sept 2020, suite à une question, il a été mentionné qu'une liste de villes éligibles (ou plus éligibles) sera partagée. Cette liste est-elle déjà disponible ?	Les sites qui sont actuellement en négociation avec les développeurs ne sont pas éligibles pour la prochaine ronde du programme. L'état d'avancement de tous les sites sera publié régulièrement, selon le calendrier prévu, dans la liste de publication des localisations proposées et sélectionnées pour le programme, disponible sur la page officielle de PHARES. Voir aussi réponses des questions No #3 et #6 et slide 14 de la présentation de l'atelier.
#13	18/09/20	Accès aux terrains pour la construction. Certains sites proposés par les Municipalités/ ANARSE/ MTPTC/ Min de l'Environnement ou qui sont appropriés en terme de dimension et ensoleillement ne sont pas tous accessibles en véhicule ou nécessitent des travaux de réhabilitation en ce qui concerne les routes d'accès, proximité à des ravines ou cours d'eau. A qui revient cette responsabilité?	Les Candidats doivent prendre en compte les questions de disponibilité et accès aux terrains pour les sites sélectionnés dans leurs Propositions. Il est recommandé de choisir et proposer des terrains à proximité des contres de consommation. Les Autorités pourront accompagner les Candidats dans les démarches, en mettant à disposition une liste des terrains identifiés et en fournissant un appui

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ANARSE

CELLULE ENERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
			pour la réalisation des voies d'accès, après l'approbation de la Proposition Intégrale Pendant le processus de soumission des Propositions les activités de préparation incombent aux Candidats.
#12	18/09/20	Les sites qui ne sont pas des sites de l'EdH sont éligibles. Que veut dire une site de l'EdH? Est ce qu'une ville des provinces ayant un microréseau indépendant au diesel et géré par l'EdH est éligible? Une ville des provinces qui est connectée au réseau de l'EdH mais qui n'as pas d'électricité régulièrement est-elle éligible?	Les sites éligibles doivent être localisés dans des zones rurales ou péri-urbaines, non desservies par EDH. Un site sur lequel EDH opère une ou plusieurs des activités de production, distribution et commercialisation de service public d'électricité n'est pas éligible pour le programme, indépendamment de la régularité du service. Ces sites sont présentés en Annexe, dans la liste de publication des localisations proposées et sélectionnées pour le programme, disponible sur la page officielle de PHARES.
#11	17/09/20	Est-ce qu'il y a une sorte de promotion/campagne de sensibilisation qui est faite auprès de la population, surtout pour le paiement des services?	Le MTPTC prévoit des activités dans ce sens et accompagnera les développeurs. Dans le cadre de son approche ascendante, le programme invite les développeurs à obtenir le soutien et approbation des parties prenantes locales et à prendre en compte les questions de sensibilisation dans leurs Propositions.

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ANARSE

CELLULE ENERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
#10	17/09/20	Est-ce que les présentations de l'atelier seront partagées avec les participants ?	Oui, voir réponse à la question No #8.
#9	17/09/20	*Le NREL (ou l'USAID) a-t-il l'intention d'engager des sociétés de conseil pour fournir une assistance supplémentaire sur ces sujets?* *Does NREL (or USAID) intend to hire consulting firms to provide further assistance on these subjects?*	Le support technique sera fourni par les équipes de NREL, pour le moment d'autres mécanismes ne sont pas prévus.
#8	17/09/20	Peux t on recevoir l'audio de l'atelier qui a été enregistré svp ?	La présentation de l'atelier, son enregistrement et les questions/réponses seront publiés sur la page officielle du programme.
#7	17/09/20	*Can we apply in English then?*	La plateforme Odyssey a été configurée aussi en anglais, pour faciliter les développeurs, mais les Propositions doivent être rédigées en français.

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION ANARSE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

CELLULE ÉNERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
#6	17/09/20	*Is there a list, that is updated regularly, that shows the cities that are considered eligible for private mini-grids?*	Pour les sites éligibles voir réponse de la question No 3. Lors du déroulement du programme, les sites retenus ou en analyse seront publiés régulièrement, selon le calendrier prévu. Il sera important de suivre les publications officielles pour être au courant des sites déjà réservés.
#5	17/09/20	Si mon projet et la configuration de mon site me permet un déploiement par phase, puis je /dois le présenter en une fois, ou au travers d'une seule proposition?	Les Propositions Succinctes sont acceptées sur un base de projets globaux, mais leur déploiement peut être proposé par phases.
#4	17/09/20	Pouvons-nous sélectionner les sites partout dans le territoire d'Haïti ?	Voir réponse de la question No #3 et slide 14 de la présentation de l'atelier.
#3	17/09/20	Est-ce la liste des sites ou régions est disponible afin de permettre aux intéressés de faire leurs choix?	Il n'y a pas de liste des sites ou régions prédéfinie pour le programme. Une liste de sites non éligibles et réservés sera mise à jour régulièrement sur la page officielle du programme. Les Candidats peuvent identifier et proposer dans leurs Propositions des sites dans des zones rurales ou péri-urbaines (non desservies par EDH), en indiquant leurs priorités et avec le soutien et approbation des parties prenantes locales.

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ANARSE

CELLULE ÉNERGIE M.T.P.T.C.

Numéro	Date	Question/Commentaire	Réponse
			Il sera important de suivre les publications officielles et la publication des localisations proposées et sélectionnées pour le Programme PHARES pour être au courant des sites déjà réservés. Le slide 14 résume des informations sur la sélection des sites.
#2	17/09/20	A chaque d'évaluation, si Échec, le processus me montre un retour sans préciser si nous pouvons amener des corrections et soumettre à nouveau. Est ce qu'on peut avoir ce boucle dans le processus stp	Il sera possible d'amener des corrections et soumettre de nouveau une Proposition Succincte lors d'une période de soumission ultérieure.
#1	17/09/20	Quels sont les schémas de PPP (concessions-IPP, BOT, etc.) envisagés dans le cadre du programme PHARES?	Il s'agit d'une concession entre l'Autorité Concédante (MTPTC) et le Concessionnaire (Promoteur/Candidat) pour la production, distribution et commercialisation du service publique d'électricité, pour une durée de 20 ans, incluant un accord tripartite avec la Municipalité. Le schéma est équivalent à un BOT long-terme, avec le transfert du mini-réseau à l'Autorité Concédante après la fin de la concession initiale de 20 ans. Le slide 8 de la présentation de l'atelier, démontre le schéma de mise en œuvre.

AUTORITÉ NATIONALE DE REGULATION ANARSE DU SECTEUR DE L'ENERGIE

UNITÉ ENERGIE M.T.P.T.C.